

CONDITIONS DE PRELEVEMENTS POUR TOUT CAS POSSIBLE D'INFECTION DUE AU MERS-COV, ET POUR TOUTE PERSONNE COEXPOSEE OU CONTACT DE CAS CONFIRMES

Questions sur la réalisation d'analyses diagnostiques complémentaires pour les personnes contacts et co-exposées

Quelle est la date de la levée de la mesure en cas d'isolement (maintien à domicile, port d'un masque et usage de solution hydro-alcoolique) ?

En l'absence de symptômes et de preuve microbiologique d'une infection active (résultats des prélèvements négatifs), la période d'isolement reste de 14 jours après l'exposition à risque (contact à risque avec un cas confirmé, retour de voyage à risque).

Les analyses diagnostiques complémentaires proposées visent à confirmer l'absence d'infection et écarter tout risque résiduel de transmission après la fin de la période d'isolement.

Quelle conduite à tenir en cas de résultat positif ?

- Un résultat positif conduira à la constitution d'une réunion multidisciplinaire qui aura pour but d'évaluer le risque de transmission et la nécessité de mettre en place un isolement. Cette réunion regroupera les représentants du Centre National de Référence des virus des infections respiratoires (CNR), de Santé publique France et de la mission nationale de Coordination Opérationnelle Risque Épidémique et Biologique (COREB), elle associera l'ARS concernée et l'infectiologue référent REB de l'ESR concerné. Elle s'appuiera sur les critères suivants :
 - La nature du prélèvement positif (nasopharyngé, respiratoire profond, selles ou écouvillon rectal, sérologie) ;
 - La quantité initiale d'ARN viral / charge virale initiale dans l'échantillon (estimée par le Ct de la PCR) – hors prélèvement sanguin pour sérologie ;
 - Le caractère potentiellement infectieux du cas (symptomatologie, résultats de la culture virale, contexte épidémiologique, ...)

Recueil du consentement :

- Etant donné qu'il ne s'agit pas d'une Recherche impliquant la recherche humaine (RIPH) mais d'un acte diagnostique complémentaire, le consentement devra être recueilli au moment de la prise en charge du patient lors de son admission en milieu hospitalier, avant la réalisation des analyses.

Informations relatives aux analyses complémentaires proposées

[Madame/Monsieur],

Vous avez fait l'objet d'un **suivi médical de 14 jours** après une exposition potentielle au virus MERS-CoV, à l'occasion [d'un contact avec une personne infectée par ce virus / d'un voyage en groupe au sein duquel des cas d'infection ont été identifiés].

Santé publique France, le **Centre National de Références des Virus des infections respiratoires** et la mission nationale de **Coordination Opérationnelle Risque Epidémique et Biologique** vous proposent de réaliser quelques **analyses complémentaires** afin d'être certain que vous n'avez pas été infecté et ainsi **prévenir tout risque de transmission du virus** à votre entourage. Ces examens vous sont proposés compte tenu du nombre important de personnes qui comme vous ont été exposées et de la possibilité d'infections sans symptômes (jusqu'à 25 % des cas). Ainsi, bien que la probabilité d'identifier une infection soit faible, elle ne peut être totalement exclue.

Votre participation

La réalisation de ces analyses est **facultative**. Comme pour tout acte diagnostique, **vous êtes libre d'accepter ou de refuser** tout ou partie des analyses proposées, et votre décision n'aura aucune conséquence sur votre suivi médical.

Les examens proposés

Si vous acceptez, les prélèvements seront réalisés en milieu hospitalier par une équipe médicale dédiée :

- **Prélèvement respiratoire profond** (examen de référence pour détecter le MERS-CoV et une infection active) : il s'agit de provoquer un crachat éventuellement grâce à l'administration d'aérosol de sérum physiologique
- **Écouvillonnage nasopharyngé** (prélèvement classique dans le nez).
- **Prélèvement de selles** (selles fraîches ou écouvillon rectal) : le virus peut y être détecté à plusieurs semaines de distance de l'infection.
- **Prélèvement sanguin** pour la recherche d'anticorps (sérologie), qui apparaissent généralement 10 jours après le contact infectant avec le virus. Un second prélèvement sera proposé **3 semaines à 2 mois plus tard** pour compléter l'analyse.

Organisation pratique

Avec votre accord, nous vous mettrons en relation avec les **médecins de l'établissement de santé de référence de votre secteur** pour organiser votre prise en charge et la réalisation des prélèvements.

Les **premiers résultats** vous seront communiqués par le médecin en charge de votre suivi **sous une semaine**.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au [numéro de téléphone] ou à vous adresser au médecin infectiologue de l'établissement de référence de votre secteur.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur cette proposition.

Cordialement,